



L'ADEME en quelques mots

EPIC - Opérateur d'Etat sous tutelle :

- Du ministère de la transition écologique
- Du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur

Domaines d'activités :

- Trajectoires bas carbone et adaptation au changement climatique
- Energies renouvelables
- Bâtiment
- Entreprises-Industrie
- Bioéconomie durable
- Mobilités-transports
- Qualité de l'air
- Changement comportements et mobilisation
- Economie circulaire
- Sites et sols pollués

Nos missions :

- Amplifier le déploiement de la transition écologique
- Contribuer à l'expertise collective
- Innover et préparer l'avenir

Combien, où ?

- 904 collaborateurs dont 393 en régions
- 3 sites centraux (Angers, Valbonne, Montrouge)
- 17 directions régionales

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

Empruntez le chemin du **tourisme durable**



agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises



1) Le Fonds tourisme durable

- **Un des fonds du Plan France Relance (2021-22)**

› Soutien aux structures touristiques dans les territoires ruraux › Budget national de 50 M€ sur 2 ans.

- **Et de Destination France (2023-24)**

› Faire de la France la 1ère destination touristique responsable › Budget national de 21 M€ pour 2023.

Objectif : Soutenir les restaurants et hébergements touristiques dans leur démarche vers le tourisme durable via un diagnostic et des aides financières, en priorité dans les territoires ruraux.



Budget 2021 - 2022



Destination France 📍

Budget 2023 - 2024

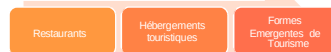
Empruntez le chemin du **tourisme durable**



agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises

Le Fonds tourisme durable

Le Fonds Tourisme Durable comporte 3 volets :
Les **restaurants**, les **hébergements touristiques**
et le développement d'une offre **écotourisme**.



Réalisation d'un **diagnostic environnemental gratuit** et de **financements d'investissements**.



Restaurateurs et hébergeurs - TPE/PME
situés en **zone rurale**



Montant de l'aide minimum : **5 000€**

Maximum : **200 000€**

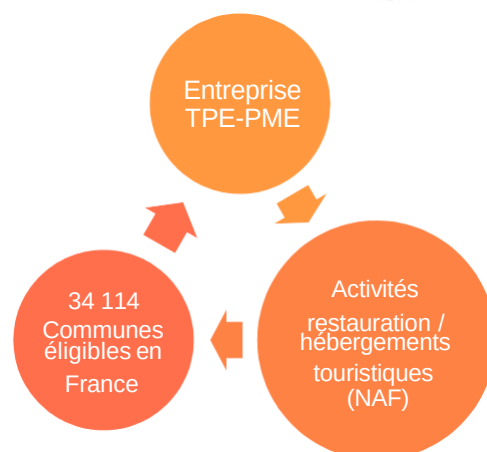
Empruntez le chemin du **tourisme durable**



agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises

Pour qui ? ➡ Critères d'éligibilité

- ✓ Les **TPE-PME** avec codes **NAF** : activités de « **restauration / hébergements touristiques** »
- ✓ Dans communes éligibles :
 - ✓ *les communes de densité intermédiaire, peu denses et très peu denses de moins de 20 000 habitants dans toutes les aires d'attraction*
 - ✓ *L'ensemble des "petites villes de demain" comme définies par le programme de l'ANCT*



Empruntez le chemin du **tourisme durable**



agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises



Les activités éligibles

Les restaurants

- ☐ La restauration commerciale traditionnelle - NAF 56.10A
- ☐ Les services de traiteurs ayant une activité événementielle - NAF 56.21Z

Les hébergements touristiques

- ☐ Hôtels et hébergements similaires - NAF 55.10Z
- ☐ Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs - NAF 55.30Z
- ☐ Hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée - NAF 55.20Z
- ☐ Autres hébergements - NAF 55.90Z

Quelques spécificités

- ☐ Les activités d'agritourisme relevant de code NAF des activités agricoles (0111Z, 0141Z, 0149Z, 0311Z, etc.)
-> Uniquement si activités agritourisme (restauration et/ou hébergements touristiques) avec CA > 20%
- ☐ Tourisme social : le code NAF des associations « *Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire* » 94.99Z si activité économique d'hébergement touristique + ETI selon des critères précis
- ☐ Restaurants et hébergements touristiques dans des locaux communaux sous régie communale / SPL / DSP avec codes NAF de l'activité

Empruntez le chemin du **tourisme durable**



agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises



Qui fait quoi ?

- **ADEME : Opérateur de ce fonds**
- **En Bretagne, 3 partenaires accompagnent les bénéficiaires dans leur plan d'action (via un diagnostic) et leur dépôt de demande d'aide :**
 - **Le CRT - Comité Régionale du Tourisme de Bretagne**
 - **L'UNAT - Réseau du Tourisme Solidaire en Bretagne**
 - **L'UBHPA - Union Bretonne Hôtellerie de Plein Air**

Empruntez le chemin du **tourisme durable**



agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises



L'accompagnement en 4 étapes

Si entreprise et projet éligible (selon code NAF et statut)

1. Diagnostic

- Réalisé par le partenaire
- Outil mis à disposition gratuitement

2. Plan d'actions

- Réalisé par le partenaire
- Découle du diagnostic
- Validé par l'entreprise
- Personnalisé et gratuit

3. Dépôt de la demande de subvention

- Assistance par le partenaire
- Constitution dossier et collecte des pièces
- Validation des attentes techniques ADEME

4. Suivi et bilan

- 30% d'acompte à la signature et délais contractuel de 18 mois
- Paiement final sur attestation simple certifiée sincère, bilan avec partenaire
- Possibilité de contrôle aléatoire par l'ADEME

Empruntez le chemin du **tourisme durable**



agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises



Une porte d'entrée

agirpourlatransition.ademe.fr

- Pour vérifier son éligibilité
- Pour connaître les actions éligibles et leur financement
- Pour disposer d'un contact avec les partenaires dédiés et débiter votre démarche

Empruntez le chemin du **tourisme durable**



agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises



Exemples d'actions éligibles



Formation du personnel et extérieur, éclairage naturel

- ☐ Communication sur la démarche durable
- ☐ Lutte contre le gaspillage alimentaire
- ☐ Prévention des déchets non alimentaires, substitution du jetable
- ☐ Equipements de cuisine pour cuisiner les produits bruts
- ☐ climatisations
- ☐ Evolution approvisionnement et menus (potager/rucher/verger..., facilitation circuit court)
- ☐ Evolution du modèle d'affaire
- ☐ Confort d'été et d'hiver (végétalisation, pergola, protection des ouvrants – store, pare-soleil...)
- ☐ Vélo cargo électrique à usage professionnel, abris sécurisés avec toit
- ☐ Écolabel Européen : accompagnement et certification



- ☐ Isolation
- ☐ Solaire photovoltaïque en autoconsommation ou site isolé = électricité
- ☐ Eclairage : remplacement vers les LED intérieur
- ☐ Froid commercial : isolation de chambres froides ou meubles de vente réfrigérés, remplacement meubles frigorifiques anciens
- ☐ Réduction des consommations liées aux
- ☐ Brasseurs d'air
- ☐ Rénovation énergétique : Isolation thermique
- ☐ Réduire sa consommation d'énergie : AMO rénovation énergétique, confort d'été

Empruntez le chemin du **tourisme durable**



agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises



Exemples d'actions éligibles



- ☐ Réducteurs de débit : bouchons mousseurs, mitigeurs thermostatiques, pommeau à débit réduit, programmeur de douche (sanitaire collectif)
- ☐ Sanitaires : chasses d'eau double flux, toilettes sèches
- ☐ Récupération des eaux de pluie (cuves d'au moins 10m3 enterrées)
- ☐ Arrosage en goutte-à-goutte pour un potager lié à l'activité de restauration
- ☐ Eau chaude sanitaire : solaire thermique



- ☐ Gestion des déchets : état des lieux et préconisations, diagnostics pour la réduction des emballages, bilan des matières entrantes et sortantes
- ☐ Pour les établissements produisant moins de 10T biodéchets/an : Préparation des biodéchets : formation, signalétique, composteur en bac ou pavillon
- ☐ Broyeur à végétaux

Empruntez le chemin du **tourisme durable**



agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises



Exemple d'application du FTD

Restaurant à Plouguerneau (29) –
Code NAF : 56.10A



Tourisme
BRETAGNE ^B

12 400 € d'aides FTD pour 26 685 € de dépenses

Objectifs :

- Améliorer l'implication de l'entreprise en matière de transition écologique
- Proposer des produits de qualité issus de circuits courts et durables
- Transformer le maximum de produits bruts sur place
- Diminuer les consommations énergétiques

Actions mises en place :

- Communication - Supports/actions de communication valorisant la restauration durable
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Evolution des approvisionnements et des menus
- Eau-Dispositifs d'économie d'eau en cuisine
- Prévention des déchets non alimentaires en restauration
- Compacteurs mécaniques

Empruntez le chemin du **tourisme durable**



agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises



Localisation des aides depuis 2021 - Bretagne

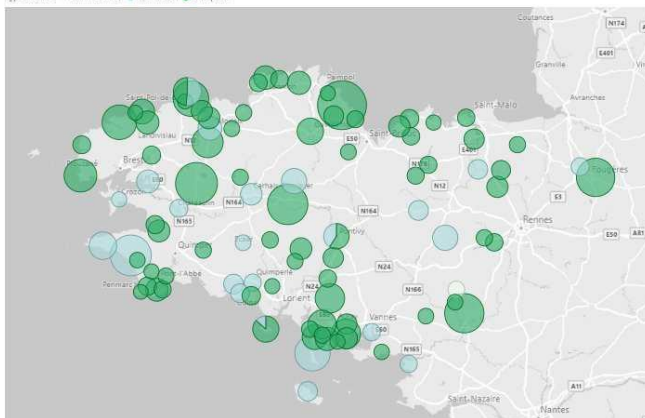
(A date du 01/06/2023)

Nombre de dossiers validés : 128

Financement de dossiers : 2 583 063€
Sur 5 490 398 € d'investissements

Localisation des aides

Type de tiers : Administration Association Entreprise



Empruntez le chemin du **tourisme durable**



agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises



Récapitulatif – Fonctionnement du FTD

Objectif : Accélérer la transition et aider à la résilience via l'élaboration d'un plan d'actions et son financement, peu importe la maturité des établissements.

Cible : Secteurs d'activités éligibles TPE ou PME dans la limite de codes NAF

Projets : Tous les sujets, dans le respect du catalogue des actions éligibles

Ex: économie d'eau en cuisine, chambres, salles de bain, brasseurs d'air, coupe-clim, photovoltaïque, bardage, ventilation naturelle, éclairage LED, récupérateur d'eau de pluie, tri des déchets, compostage, végétalisation, vélo cargo et abri vélo, bilan GES, audit énergétique, MOE, formation aux écocitoyens, communication etc.

Durée : 18 mois maximum

Accompagnement : Diagnostic et plan d'actions, personnalisés et gratuits - Un dossier par entreprise

***Ne pas avoir commencé les actions ou signé les devis avant d'avoir déposé le dossier de demande de subvention.**

Aide financière : A partir de 5 000 € - jusqu'à 200 000 €



Retrouvez l'ensemble des actions sous

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/fonds-tourisme-durable>

Le fichier des actions éligibles : liste des actions et montants des plafonds forfaitaires

Le fichier des définitions des actions éligibles : description détaillée de chaque action



FONDS TOURISME DURABLE

Tremplin pour la transition écologique des restaurants et des hébergements touristiques éligibles

Liste des actions éligibles et description détaillée

Table des matières	
Menu action pour la restauration durable	2
Menu action pour les hébergements touristiques éligibles	4
Menu action pour les actions de développement durable	5
Menu action pour les actions de développement durable des hébergements et de qualité de l'air	6
Menu action pour la formation	7
Menu action pour la formation des professionnels de l'hôtellerie	8
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	9
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	10
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	11
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	12
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	13
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	14
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	15
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	16
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	17
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	18
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	19
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	20
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	21
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	22
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	23
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	24
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	25
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	26
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	27
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	28
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	29
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	30
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	31
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	32
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	33
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	34
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	35
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	36
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	37
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	38
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	39
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	40
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	41
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	42
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	43
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	44
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	45
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	46
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	47
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	48
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	49
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	50
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	51
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	52
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	53
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	54
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	55
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	56
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	57
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	58
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	59
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	60
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	61
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	62
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	63
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	64
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	65
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	66
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	67
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	68
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	69
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	70
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	71
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	72
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	73
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	74
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	75
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	76
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	77
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	78
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	79
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	80
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	81
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	82
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	83
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	84
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	85
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	86
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	87
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	88
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	89
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	90
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	91
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	92
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	93
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	94
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	95
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	96
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	97
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	98
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	99
Menu action pour la formation des professionnels de l'écotourisme	100

Version du 01/01/2023

Les informations sont à jour. Pour connaître les dernières mises à jour, consultez les descriptions à jour des actions éligibles.

Source : Agence de la Transition Écologique (ADEME) et Agence de la Transition Écologique (ADEME).

Le tableau « Tremplin pour la transition écologique » : visibilité des actions éligibles uniquement en fonction des conditions d'éligibilité du bénéficiaire

Empruntez le chemin du **tourisme durable**



agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises



Des guides pour soutenir vos actions

Librairie de l'ADEME :
Librairie.ademe.fr



Déchets des professionnels & établissements publics
 Trier et valoriser les déchets alimentaires : comment et à quel coût ?



HÉBERGEURS TOURISTIQUES :
 QUELLES ACTIONS METTRE EN PLACE POUR UN TOURISME DURABLE ?



RESTAURANTS COMMERCIAUX :
 Quelles actions mettre en place pour un tourisme durable ?



MOBILITÉ ACHATS RESPONSABLES ÉNERGIE EAU ET EAUX USÉES DÉCHETS BIODIVERSITÉ MOBILITÉ DURABLE VOLONTÉ SOCIALE

Empruntez le chemin du tourisme durable

agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises



2) Développer le Vélotourisme

- **Conquérir et reconquérir les talents**
(renforcer et pérenniser les emplois et compétences)
- **Renforcer la résilience du secteur et soutenir la montée en qualité de l'offre**
(soutenir la montée en qualité des prestations touristiques via l'investissement)
- **Valoriser et développer les atouts touristiques français**
(mettre en valeur les patrimoines naturel et culturel pour renforcer l'attractivité)
- **Répondre aux enjeux de transformation du secteur**
(favoriser la transition écologique pour répondre aux aspirations des touristes et s'appuyer sur le numérique, source d'amélioration de l'expérience et de la valorisation de l'offre)
- **Promouvoir la destination France et consolider ses parts de marché**
(valoriser les atouts des territoires)

Dans le cadre de Destination France, l'Etat a confié à l'ADEME la mise en œuvre de plusieurs actions

dont le programme « développer le vélotourisme » qui, doté d'un budget global de 6 millions d'euros, vise à accroître l'attractivité touristique des territoires.

Empruntez le chemin du tourisme durable

agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Développer le vélotourisme



ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Volet 1 - Soutenir le référencement auprès de la marque 'Accueil Vélo®'

Cibles :

- Office de tourisme
- Sites touristique / haltes fluviales
- Collectivités
- Etablissement déjà référencés auprès de la marque 'Accueil Vélo®'
- Hébergement touristique
- Restaurant

Equipements éligibles :

- Stationnement en accès libre
- Stationnement sécurisé
- Consigne à bagages
- Support d'attache libre accès équipé pour recharge VAE

Volet 2 – Implantation d'aire de services

Equipements éligibles : équipements obligatoires

- Table de Pique-nique
- Stationnement vélo
- Point d'eau
- Sanitaire

⇒ **équipements additionnels non obligatoires :**

- Borne de gonflage
- Borne d'autoréparation
- Consigne sécurisée

Volet 3 – Financement d'études

Cibles :

- Pour un itinéraire inscrit au Schéma National
 - Chef de file d'un comité d'itinéraire
 - Entité représentant l'ensemble des territoires traversés
 - Collectivité Territoriale
- Pour un itinéraire inscrit au schéma régional
 - ⇒ Collectivité Territoriale

Thématiques :

- Accélérer la réalisation des tronçons identifiés au schéma national
 - > étude de faisabilité
- Améliorer la mise en sécurité des itinéraires existants
 - > rapport de préconisations d'implantation d'infrastructures et de modification de voiries
 - > étude pour une proposition ou une amélioration de jalonnement
 - > étude pour l'évaluation, la gestion et la prise en compte des aléas climatiques
- Renforcer l'attractivité des vélos routes existantes
 - > état des lieux des services et équipements
 - > audit qualité ou certification
 - > stratégie de marketing
 - > plan de communication
 - > étude d'opportunités de services (maison du vélo, conciergerie,...)
 - > état des lieux et préconisations sur l'intermodalité



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Développer le vélotourisme



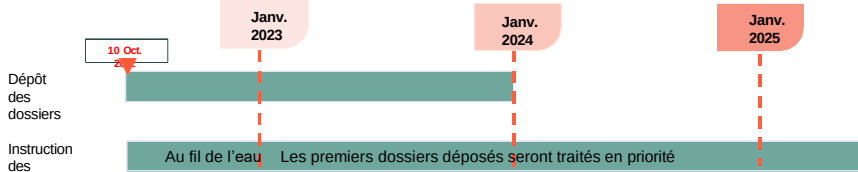
ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Destination France

Calendrier du programme

Dépôt des dossiers

Instruction des dossiers



Process de dépôt d'une demande :

Etape 1

<https://developper-velotourisme.ademe.fr>

➡

Etape 2

<https://agirpourlatransition.ademe.fr>

➡

Etape 3

Instruction des dossiers

Contact :

Aurélien GUERIN - Aurelie.GUERIN@ademe.fr

Velotourisme@ademe.fr

03



3) Appel à Projet Formes Emergentes de Tourisme

Objectif : Accompagner en ingénierie et en investissement, des porteurs de projets dans la commercialisation d'offres touristiques émergentes.

Enveloppe : 4 millions d'euros - dispositif financé grâce à Destination France

Porteurs éligibles : être une TPE-PME

• Quel que soit son statut : associations, SCOP, SEM, entreprises unipersonnelles, etc.

• quel que soit son code NAF Le

projet doit :

- Répondre aux enjeux de transition écologique, correspondant au tourisme durable et responsable
- S'inscrire dans une des formes émergentes de tourisme : soit de l'Ecotourisme ou du Slow tourisme
- Être localisé dans les communes éligibles au Fonds Tourisme Durable, zones rurales et périurbaines (y compris DROM et COM)
- Aide financière : à partir de 30 000€ - jusqu'à 200 000€

Modalités de candidature : des référents issus du réseau ADN Tourisme seront mobilisés pour accompagner les porteurs de projet dans la qualification de leur candidature et la structuration de leur projet.

Ouverture / clôture : En cours, jusqu'au 23 octobre 2023 à 14h

Pour plus d'infos : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20230308/fonds-tourisme-durable-formes-emergentes-tourisme>

Contact : Julie DAUTRICHE - julie.dautriche@ademe.fr / contact.tourisme@ademe.fr



Empruntez le chemin du **tourisme durable**



agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises



4) Empreinte Carbone du tourisme

- Inscrire les activités dans des démarches actives de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Réaliser une nouvelle édition du bilan des émissions de gaz à effet de serre du secteur du tourisme en France.
- Doter les Régions d'éléments méthodologiques pour construire leur propre BEGES Tourisme.
- Expérimenter la méthodologie ACT Initiative pour construire et/ ou évaluer la stratégie de décarbonation d'entreprises du secteur.

Dans le cadre de Destination France,
Budget global de 500 000 euros.



Empruntez le chemin du **tourisme durable**



agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises



Démarche d'excellence environnementale pour la restauration commerciale

Initiée en Bretagne en 2021, cette opération inédite a pour but d'accélérer la transition écologique de la restauration commerciale dans 3 territoires à forts enjeux touristiques : La Bretagne, La Nouvelle-Aquitaine et la Guadeloupe.

Objectifs :

- Mettre en œuvre des actions relatives aux achats, à l'énergie, l'eau, les déchets, l'approvisionnement, la biodiversité et les transports, en s'appuyant sur des critères coconstruits.
- Tester un référentiel et une méthode duplicables en vue d'une future certification d'envergure européenne adaptée à la restauration commerciale, l'éco-label européen existant ne couvrant que le secteur de l'hôtellerie.

Piloté par l'ADEME, les participants sont accompagnés par le bureau d'étude In Extensio Innovation Croissance (états des lieux, diagnostic, plan d'action, animation d'ateliers, préparation à l'audit) et l'agence de communication l'Amicale Créative (presse, communication digitale, réseaux sociaux).

BRETAGNE - 10 restaurateurs et traiteurs participants

- | | |
|---|---|
| • Le Goyen à Audierne (29) | • La Morinais à Bains-sur-Oust (35) |
| • L'Armen à Plogoff (29) | • La Table du Marais à La Fresnais (35) |
| • Mémé Lilia et La Route des Phares à Plouguerneau (29) | • Origines à Rennes (35) |
| • La Promenade à Pont-Aven (29) | • Le Château d'Apigné au Rheu (35) |
| • Ty Pouce à Quimperlé (29) | |

Opération en cours.



Empruntez le chemin du **tourisme durable**



agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises



Questions / Echanges